

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Economie et des
Finances

Arrêté du **19 OCT. 2021**

Portant nomination à la Commission des Clauses Abusives

NOR : ECOC2123641A

Le Ministre de l'Economie des Finances et de la Relance,

Vu l'article L. 212-1 du code de la consommation ;

Vu les articles R. 822-18 à R. 822-21 du code de la consommation ;

Vu les arrêtés du 15 mai 2018 et du 22 février 2019 portant nomination à la Commission des Clauses Abusives,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de magistrats :

M. VIGNEAU (Vincent), président.

Mme BOURGEOIS DE RYCK (Nathalie), vice-présidente, membre titulaire.

M. ARDISSON (Denis), membre titulaire.

Mme DRAHI (Véronique), membre suppléante

M. VERNOTTE (Benjamin), membre suppléante.

Article 2

Sont nommés en qualité de personnalités qualifiées en matière de droit ou de techniques des contrats :

Mme AUBERT de VINCELLES (Carole), membre titulaire.

M. BRUNAUX (GEOFFRAY), membre titulaire.

M. Le COROLLER (Charles), membre suppléant.

Mme. PEGLION-ZIKA (Claire-Marie), membre suppléant.

Article 3

Sont nommés en qualité de représentants des professionnels :

Mme BORNE (Delphine), membre titulaire.

Mme Le BESNERAIS (Patricia), membre titulaire.

Mme LOISEAU (Marie-Pierre), membre titulaire.

Mme Le CHEUALIER (Elisabeth), membre titulaire.

Mme De BEAUMONT (Anne), membre suppléant.

Mme GILLOUARD (Marie), membre suppléant.

M. PERROY (Pierre), membre suppléant

M. SOUILLEAUX (Alain), membre suppléant.

Article 4

Sont nommés en qualité de représentants des consommateurs :

M. BAZOT (Alain), membre titulaire.

M. CADORET (Vincent), membre titulaire.

Mme LAMBERT (Marianick), membre titulaire.

M. MONDANGE (Hervé), membre titulaire.

Mme LOUIS ARCENE (Véronique), membre suppléant.

M. LEBLANC (Virgile), membre suppléant.

Mme GERARD (Laura), membre suppléant.

M. FOCK-YEE (Kevin), membre suppléant.

Article 5

Les personnes citées ci-dessus sont nommées pour une durée de trois ans.

Article 6

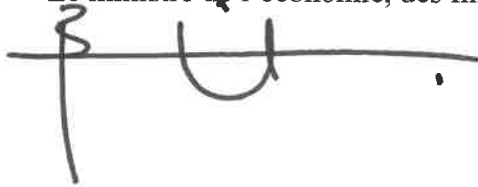
Le présent texte abroge les précédents arrêtés nommant les membres de la Commission des clauses abusives.

Article 7

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes*.

Fait le []. **19 OCT. 2021**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line and a 'U' shape, ending with a period.

Bruno LE MAIRE

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance,
chargé des petites et moyennes entreprises

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long, sweeping diagonal stroke.

Alain GRISET